

# CIRCULATION & STATIONNEMENT

## INCIDENCES ET CONSIGNES

**POUR LES RIVERAINS RÉSIDENTS DANS LES RÉSIDENCES :  
ANDRÉ MALRAUX, LA GARRIGUE ET LA CITÉ DES DOUANES**

**La circulation sera difficile mais possible uniquement pour les riverains.  
Le stationnement sur chaussée sera interdit sur toute l'allée.**

**PAR AILLEURS À COMPTER DU 11 MARS ET CE JUSQU'AU 5 AVRIL** : le début de l'Allée André Malraux sera totalement fermée, mais une circulation pour les riverains sera possible, en sens inversé, à partir de la Synagogue et des bâtiments de H2O, pour accéder au parking paysager et aux résidences du secteur, avec une sortie provisoire ouverte sur l'Avenue du Maréchal Leclerc. Cette configuration d'accès sera ensuite à nouveau mise en place à compter du mois de mai.

**POUR LES PARENTS D'ÉLÈVES & LES USAGERS DE LA  
BIBLIOTHÈQUE LUDOTHÈQUE, DU CCAS ET DE LA HALTE GARDERIE**

**Il ne sera plus possible de circuler en voiture ni de stationner  
sur cette allée pendant la durée des travaux.**

Les parents d'élèves devront se garer à proximité, notamment l'Avenue de Melgueil ou l'Allée des Jardins. Durant la période des travaux, le stationnement sera gratuit sur la zone verte de l'Avenue de Melgueil à hauteur de la station service.

**L'accès piéton restera possible pendant toute la durée du chantier.**

**SEUL LE STRICT RESPECT DE CES CONSIGNES DE STATIONNEMENT ET DE  
CIRCULATION PERMETTRA LA RÉALISATION DE CE CHANTIER  
TRÈS IMPORTANT DANS LES DÉLAIS IMPARTIS. MERCI DE LES RESPECTER.**

Vous serez tenus informés des évolutions des travaux sur le site de la ville,  
par l'infolettre et tous autres moyens de communication municipale.

**Conscients de la gêne occasionnée, nous vous remercions de votre compréhension.**

En cas de problème, merci de bien vouloir contacter Allo Mairie au 0 8000 34280.

lagrandemotte.fr  
allomairie@lagrandemotte.fr



**LA  
GRANDE  
MOTTE**

ici, LA  
GRANDE  
MOTTE

Agit pour votre cadre de vie

#HEUREUX  
DE REGRAND  
MOTTOIS

## ALLÉE ANDRÉ MALRAUX

# RÉHABILITATION COMPLÈTE DES RÉSEAUX ET DE LA VOIRIE

**DURÉE DES TRAVAUX : 8 MOIS**, du lundi 25 février à fin octobre  
SOUS RÉSERVE D'ABSENCE D'INTEMPÉRIE

### TRAVAUX EN 2 TEMPS :

#### 1<sup>ÈRE</sup> TRANCHE : FIN FÉVRIER À FIN AVRIL

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or

ENTREPRISE INTERVENANTE : TP SUD

Réfection des réseaux d'eau potable

#### 2<sup>ÈME</sup> TRANCHE : FIN AVRIL À FIN OCTOBRE

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Ville de La Grande Motte

Réhabilitation complète de la voirie et de l'espace public

- /// Élargissement de la voie piétonne et cyclable ;
- /// Rénovation complète de la chaussée ;
- /// Pose de matériel de sécurisation conformément aux recommandations du Plan Vigipirate ;
- /// Installation de racks à vélo ;
- /// Modification de l'éclairage public avec pose de nouveaux candélabres à LED ;
- /// Réorganisation du stationnement sans modification du nombre total de places et création de places "Arrêts Minutes" pour le stationnement court des parents d'élève ;
- /// Rénovation des espaces verts, nouvelles plantations basses ;
- /// Zone limitée à 30 km/h.

**COÛT PRÉVISIONNEL : 690 000 € HT**

**INCIDENCES : circulation limitée et stationnement interdit** →